



RÉFORME des PERSONNELS TECHNIQUES **FO JUSTICE CLAQUE LA PORTE !**

COMMUNIQUÉ :

Aujourd'hui se tenait un deuxième groupe de travail relatif à la réforme des Personnels Techniques du ministère de la Justice.

Après avoir exposé une nouvelle fois nos revendications pour une véritable réforme historique des Personnels Techniques, le Secrétariat Général a égrainé une nouvelle série de mesures qui, si celles-ci sont adoptées, ne changeraient que très peu le quotidien des Collègues techniques, pourtant essentiels au bon fonctionnement de notre ministère.

- Aucune augmentation de la PSS : ni pour les Adjoints Techniques, ni pour les Techniciens, ni pour les Directeurs Techniques.
- Aucun reclassement réellement bénéfique dans le nouveau corps pour l'ensemble des Personnels.
- Aucune réelle augmentation indiciaire. Par exemple, pour un Adjoint Technique de 2^{ème} Classe, le gain annuel Brut serait de 59€...en 2028 !!
- Aucune volonté de remise en cause de la minoration de l'IFSE pour les agents de la DAP.

► En résumé, les marges de manœuvre ne sont pas faibles mais infimes voire inexistantes !

Pour ne pas arranger les choses, nous voyons que cette **RÉFORMETTE** imposée en l'état par le Secrétariat Général du ministère de la Justice est accompagnée dans son ensemble par l'Unsa Justice qui se satisfait vraiment de très peu.

FO JUSTICE EXIGE QUE LE MINISTÈRE REVOIT SA COPIE RAPIDEMENT !

**LES PERSONNELS TECHNIQUES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ATTENDENT DEPUIS DES DÉCENNIES UNE REFORME HISTORIQUE !**

FO JUSTICE NE SAURAIT ACCEPTER QU'ILS NE SOIENT PAS ENTENDUS !

FO Justice – le 7 Avril 2025

